



Les métiers de la loi



éducaloi

SAVOIR C'EST POUVOIR

Table des matières

JE VEUX PROTÉGER !

Policier 4

Agent des services correctionnels 7

JE VEUX FAIRE DE LA POLITIQUE !

Conseiller ou chef de bande 11

Député 13

JE VEUX AIDER !

Travailleur social 17

Intervenant en toxicomanie 19

Agent de probation ou de libération
conditionnelle 21

Agent d'intervention auprès des
contrevenants autochtones 24

Conseiller parajudiciaire 26

JE VEUX QUE JUSTICE SOIT RENDUE !

Notaire 29

Avocat 31

Juge 33

Technicien juridique 36

JE VEUX QUE ÇA ROULE !

Greffier 39

Interprète judiciaire en langue autochtone 41

Adjoint juridique 44

Huissier de justice 46

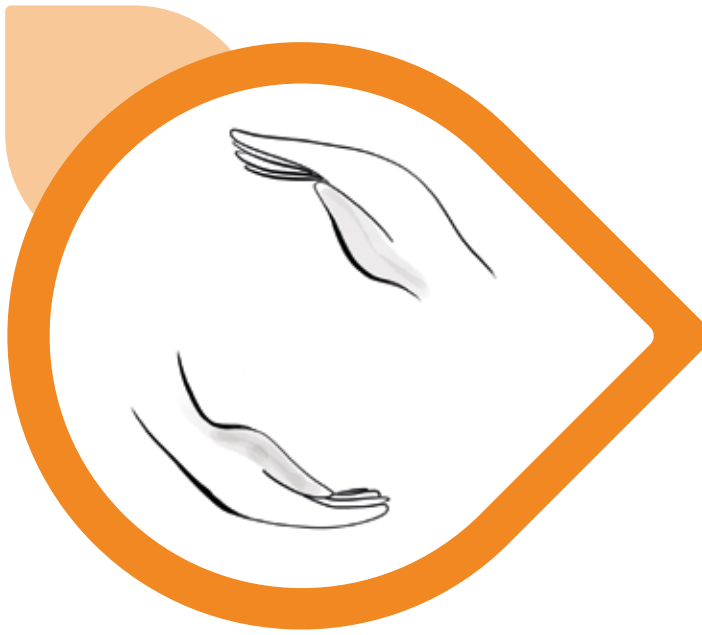
Huissier - audiencier 49

DE L'AIDE POUR PAYER LES ÉTUDES 51





**Je veux
protéger!**



Policier

Protéger - Prévenir
Maintenir l'ordre

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Cégep

PERSPECTIVES D'EMPLOI

Bonnes

(Excepté dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec où les perspectives d'emploi sont limitées.)

RÔLE



Les policiers jouent un rôle très important dans notre société. Ils sont chargés de :

- **Protéger** la population et **prévenir** les crimes;
- **Arrêter** les auteurs d'infractions;
- **Écrire** des rapports sur les interventions;
- **Trouver** les preuves liées aux infractions pour les enquêtes.

Les policiers doivent accomplir ces missions **en respectant les droits des citoyens** (incluant de ceux qu'ils arrêtent!) et en **apportant un soutien à la communauté**.

TÂCHES



La plupart d'entre eux **commencent leur carrière comme patrouilleur**. Leurs principales tâches sont :

- **Répondre aux appels d'urgences**;
- **Donner des contraventions**, mais aussi **arrêter des suspects**;
- **Rédiger des rapports**;
- **Assurer une présence sur le terrain**, en patrouillant le plus souvent en automobile;
- **Sensibiliser le public à l'importance de respecter les lois et tisser des liens avec la population**, par exemple dans les écoles.

Différentes possibilités leur sont offertes par la suite, par exemple celle de **devenir enquêteur**.

...

FORMATION



Pour devenir policier, trois cheminements sont possibles pour les étudiants autochtones.

1. Cheminement général :

- Obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques policières (3 ans);
- Réussir le programme de 15 semaines de l'École nationale de police du Québec.

2. Cheminement alternatif :

- Avoir une technique ou une formation universitaire dans d'autres domaines d'étude, comme la criminologie ou l'informatique;
- Réussir une attestation d'études collégiales (AEC) (30 semaines);
- Avoir une promesse d'embauche d'un service de police;
- Réussir le programme de 15 semaines de l'École nationale de police du Québec.

3. Cheminement réservé aux étudiants autochtones :

- Réussir une attestation d'études collégiales (AEC) en techniques policières centrée sur les Premières nations (environ 1 an);
 - Ce programme est seulement offert au Collège d'Alma (français) et au Collège Ellis de Drummondville (anglais).
- Avoir une promesse d'embauche d'un service de police;
- Réussir le programme de 15 semaines de l'École nationale de police du Québec;
 - L'École nationale de police du Québec offre un programme adapté aux Autochtones. Il tient compte des besoins des communautés et des problématiques sociales particulières auxquelles les futurs policiers seront confrontés.

Attention! Ce n'est pas parce qu'un étudiant obtient son diplôme d'études collégiales (DEC) ou attestation d'études collégiales (AEC) en techniques policières qu'il sera automatiquement admis à l'École nationale de police du Québec. Il devra également :

- Réussir les différents tests physiques et psychologiques;
- Être titulaire d'un permis de conduire pour véhicule d'urgence (classe 4A).

Frais de scolarité et bourses

Que ce soit au niveau collégial ou à l'École nationale de police du Québec, les frais de scolarité sont parfois plus élevés pour les programmes adaptés au milieu autochtone. Des bourses existent pour aider les élèves autochtones à continuer leurs études!



Consulte notre fiche « **De l'aide pour payer les études** » pour en savoir plus.

SALAIRE



Le salaire des policiers varie en fonction de leur ancienneté et des responsabilités qu'on leur confie. Par exemple, un policier qui travaille pour la Sûreté du Québec gagne entre 40 000 \$ et 76 000 \$ par année.

Les salaires dans les services policiers autochtones varient selon les communautés.

QUALITÉS RECHERCHÉES



- **Être résistant au stress et savoir prendre rapidement de bonnes décisions.** Les policiers interviennent souvent dans des situations dangereuses.
- **Être persévérant.** Dans la vraie vie, une enquête dure beaucoup plus longtemps qu'un épisode de 60 minutes à la télé!

Particulier au travail en milieu autochtone :

- **Être autonome.** Il faut être en mesure de travailler seul puisque les équipes sont plus petites en milieu autochtone.
- **Maîtriser ses émotions.** La proximité entre les policiers et la communauté est enrichissante, mais rend aussi plus difficiles émotivement les interventions.

MILIEU DE TRAVAIL



Au quotidien, le travail des policiers se déroule le plus souvent sur le terrain, en contact avec la population. Les plus hauts gradés, comme les enquêteurs, passent davantage de temps au poste de police.

Dans les communautés autochtones, les policiers peuvent travailler pour :

- les services policiers autochtones (qui sont gérés par le Conseil de bande); ou
- la Sûreté du Québec (SQ) (qui appuie les services policiers autochtones dans leur travail ou gère elle-même la sécurité publique dans certaines communautés).

Ailleurs au Québec, les policiers peuvent travailler pour la police municipale (par exemple le SPVM à Montréal), la Sûreté du Québec (SQ) ou la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

POUR EN SAVOIR PLUS

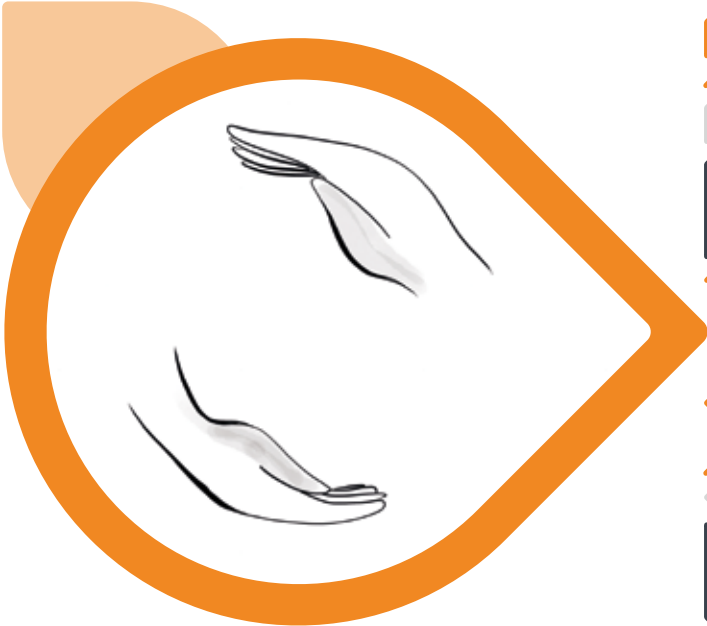


- Le site d'information sur le marché du travail d'**Emploi Québec** (IMT en ligne)
- La **Sûreté du Québec** présente des informations sur le recrutement, y compris un test en ligne : **Avez-vous le profil de l'emploi?**

Je veux protéger!

Policier





Agent des services correctionnels

Surveiller - Encadrer
Maintenir l'ordre

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Secondaire ou cégep, selon l'employeur

PERSPECTIVES D'EMPLOI

Bonnes

(Excepté pour les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec où les perspectives d'emplois sont limitées.)



RÔLE



La prison est un **environnement difficile**. Pour y travailler, il faut savoir réagir à des situations parfois très délicates ou tendues.

Le métier d'agent des services correctionnels a beaucoup évolué au fil des années. En plus de **surveiller les détenus et de maintenir l'ordre**, l'agent participe également au plan de **réinsertion sociale** des détenus.

L'agent des services correctionnels patrouille dans les différents secteurs de la prison. Il est parfois appelé à effectuer des fouilles. Il peut intervenir physiquement et procéder à des arrestations. Cependant, **la communication** est son principal outil.



TÂCHES

- 
- **Maintenir l'ordre** et monter la garde en prison;
 - **Assurer le respect des règles** en intervenant verbalement ou physiquement lorsque la situation le demande;
 - **Escorter** les détenus à l'hôpital ou à la cour;
 - **Évaluer** le dossier des détenus.

FORMATION



Pour travailler pour le gouvernement provincial

Le candidat doit détenir un **diplôme d'études secondaires**. Il doit aussi avoir terminé au moins **deux années d'études postsecondaires** dans un domaine pertinent.

- Plusieurs cégeps proposent le programme de technique d'intervention en milieu carcéral.
- D'autres programmes permettent d'accéder à ce métier, par exemple les programmes d'intervention en délinquance ou d'intervention sociale.

Le candidat doit réussir un examen écrit et passer un examen médical. Ses antécédents judiciaires sont vérifiés.

Pour travailler pour le gouvernement fédéral

Le candidat doit détenir :

- un diplôme d'études secondaires;
- un certificat de secourisme général et de réanimation cardiorespiratoire;
- un permis de conduire de classe 4A (véhicule d'urgence).

Le processus de sélection comporte des examens écrits, une entrevue et une prise d'empreintes digitales. Le candidat doit aussi remplir un formulaire médical et un formulaire de vérification de sécurité.



Des bourses existent pour aider les élèves autochtones à continuer leurs études! Consultez notre fiche « **De l'aide pour payer les études** » pour en savoir plus.

SALAIRE



L'agent des services correctionnels est employé par le gouvernement. Son salaire est fixé par une convention collective.

Pour les agents employés par le **gouvernement provincial**, l'échelle des salaires est de 48 000 \$ à 61 000 \$ par année.

Pour ceux employés par le **gouvernement fédéral**, cette échelle est de 55 000 \$ à 75 000 \$ par année.

QUALITÉS RECHERCHÉES



- **S'adapter facilement** à différentes situations;
- Avoir un **bon jugement**;
- **Pouvoir entrer facilement en relation** avec les autres;
- **Contrôler ses émotions** efficacement;
- Savoir faire preuve de **fermeté**.

MILIEU DE TRAVAIL



L'agent des services correctionnels est un employé du gouvernement fédéral ou provincial. Il travaille généralement dans une prison.

L'agent travaille **parfois à l'extérieur de la prison**, entre autres lorsqu'il escorte le détenu à la cour ou à l'hôpital.

POUR EN SAVOIR PLUS



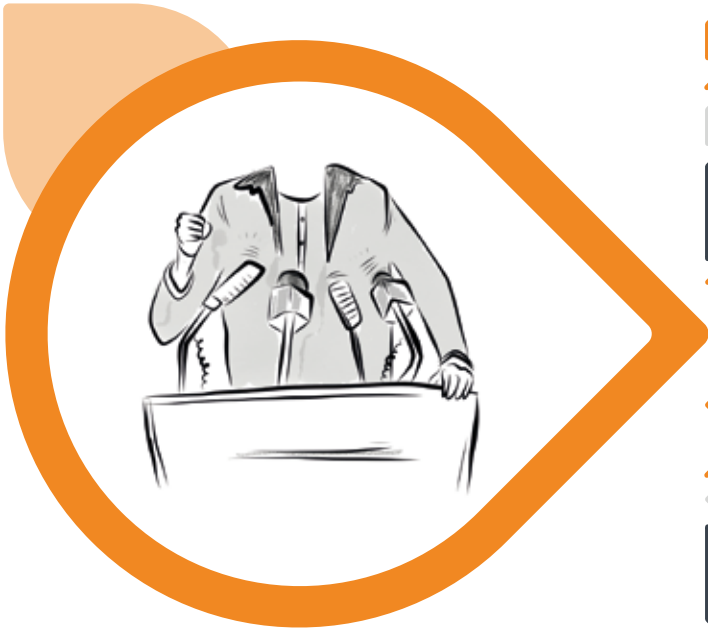
- Le site du **Ministère de la Sécurité publique**.
- Le site de **Service correctionnel Canada**.
- L'émission *Le droit de savoir* a présenté un reportage sur le métier d'agent des services correctionnels. Cette émission est disponible en ligne.

Je veux protéger!
Agent des services correctionnels





*Je veux faire
de la politique!*



Conseiller ou Chef de bande

Décider - Communiquer
Représenter

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Aucun

PERSPECTIVES D'EMPLOI

Limitées

RÔLE



Chaque communauté est gouvernée par un conseil de bande.

Le conseil de bande est constitué de **conseillers**. Ils prennent des décisions sur divers sujets touchant la communauté.

Le **chef de bande** est celui qui dirige le conseil de bande. C'est lui qui représente la communauté dans ses relations avec les gouvernements et les autres Premières Nations.

Attention! D'autres institutions traditionnelles jouent un rôle politique important dans certaines communautés (ex : les *longhouses*). Informez-vous dans votre communauté pour savoir comment vous impliquer!

TÂCHES

- 
- **Gérer** des programmes de santé et de services sociaux à l'intérieur de la communauté;
 - **Développer des projets** pour la communauté et les mettre en œuvre;
 - **Adopter des règlements** sur des sujets qui touchent la communauté. Par exemple, la résidence des membres, la santé ou la protection des animaux ;
 - **Représenter la communauté** auprès des gouvernements.

...

FORMATION



Être chef de bande ou conseiller ne demande pas de formation particulière. Il faut être élu ou choisi selon la coutume de la bande.

Le chef de bande n'est en poste que pour quelques années. Après, il doit être réélu pour conserver son poste.

SALAIRE



Le salaire du chef de bande varie en fonction du territoire couvert et de **la nation autochtone qu'il représente**. Il peut varier entre 33 000\$ et 138 000\$ par année.

Le salaire d'un conseiller varie beaucoup d'une bande à l'autre. Cela peut varier entre 4 200\$ et 104 000\$ par année. Si le conseiller occupe un poste particulier dans le conseil, il peut avoir droit à une rémunération supplémentaire.

QUALITÉS RECHERCHÉES



- Avoir un intérêt pour **les enjeux politiques** et culturels autochtones;
- Avoir de **grandes compétences interpersonnelles** afin de développer une relation de confiance et de respect avec la population;
- **Communiquer efficacement** en public pour faire valoir son point de vue;
- **S'exprimer facilement par écrit**;
- **Gérer la pression et le stress**.

MILIEU DE TRAVAIL



Le conseiller et le chef de bande travaillent dans des bureaux de leur communauté. La pression de la population peut parfois être forte pour certains sujets et il faut être prêt à être sollicité en dehors des heures de travail.

Le chef de bande peut être appelé à voyager en dehors de sa communauté.



Député

Débattre - Communiquer
Collaborer

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Aucun

PERSPECTIVES D'EMPLOI

Limitées



RÔLE

Le député vote des projets de loi et participe à des débats avec les autres députés. Il est aussi là pour représenter les citoyens. Son but est de protéger leurs intérêts auprès du gouvernement.

Le député peut travailler au gouvernement provincial ou au gouvernement fédéral. Tout dépend des enjeux qui lui tiennent à cœur et des intérêts qu'il souhaite défendre. La plupart du temps, il est membre d'un parti politique, mais il peut être indépendant, c'est-à-dire n'être membre d'aucun parti.

Certains députés sont nommés ministres. À ce titre, ils sont responsables d'un secteur du gouvernement (comme les affaires autochtones, la santé ou l'éducation).

TÂCHES

- **Étudier, analyser et voter** les projets de loi;
- **Contrôler les actions du gouvernement** en posant des questions lors des débats parlementaires par exemple;
- **Représenter le gouvernement** aux réunions et aux conférences régionales, nationales et internationales;
- **Défendre les intérêts des citoyens** de sa circonscription auprès du gouvernement.

FORMATION



Il n'existe pas de formation pour devenir député. Il faut remplir les critères pour déposer sa candidature et être ensuite élu par la population lors des élections. Il n'y a aucune garantie d'être élu.

Pour être élu, il faut démontrer aux électeurs que nous sommes la meilleure personne pour les représenter. Le parcours professionnel d'un candidat et son implication dans la communauté peuvent jouer en sa faveur.

Afin de devenir député, il faut :

- Être citoyen canadien;
- Être âgé de 18 ans et plus;

Pour devenir député provincial, il faut aussi :

- Avoir son domicile au Québec depuis un minimum de 6 mois;
- Ne pas être sous curatelle;
- Avoir le droit de voter;

Le poste de député n'est pas garanti à vie. Des élections sont tenues au maximum tous les 5 ans et le député doit être réélu à chaque fois afin de conserver son poste.

SALAIRE



Le **député provincial** a droit à un salaire de base d'environ 132 000 \$. S'il exerce d'autres fonctions à l'Assemblée nationale (par exemple ministre), il a droit à une rémunération supplémentaire qui varie selon la fonction.

Le **député fédéral** a droit un salaire de base de 172 000\$. S'il exerce une autre fonction à la Chambre des communes (par exemple ministre ou chef de l'opposition), il a droit à un salaire supplémentaire qui varie selon la fonction.

QUALITÉS RECHERCHÉES



- **Communiquer efficacement en public** et devant les médias pour faire valoir son point de vue. Le métier de député étant médiatisé, il ne faut pas avoir peur de parler aux médias;
- Avoir un **intérêt pour les enjeux politiques et vouloir s'engager pour sa communauté**;
- Avoir de **grandes compétences interpersonnelles** afin de développer une relation de confiance et de respect avec les citoyens;
- Être capable de **travailler en équipe** et avec les autres députés.

MILIEU DE TRAVAIL



Le **député provincial** travaille à l'Assemblée nationale du Québec qui se trouve à Québec. Lorsqu'il n'est pas à l'Assemblée, il est dans le bureau de sa circonscription afin de s'occuper des demandes des citoyens.

Le **député fédéral** travaille pour sa part à la Chambre des communes du Canada située à Ottawa. Tout comme le député provincial, il doit avoir un bureau dans sa circonscription afin de remplir son rôle d'intermédiaire entre les citoyens et le gouvernement.

Le député peut avoir à travailler de longues journées, parfois même la fin de semaine.

POUR EN SAVOIR PLUS



- Le site « Par ici la démocratie » de l'**Assemblée nationale du Québec**.
- Le Guide de la *Chambre des communes du Canada* sur le site du **Parlement du Canada**.

Je veux faire de la politique!

Député





**Je veux
aider!**





Travailleur social

Comprendre - Conseiller
Accompagner

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Université

PERSPECTIVES D'EMPLOI

Bonnes

RÔLE

Le rôle du travailleur social? Aider concrètement les personnes confrontées à des réalités sociales difficiles: la violence familiale, la perte d'autonomie ou la pauvreté, par exemple.

Certains travailleurs sociaux travaillent pour **la protection de la jeunesse**. Ils interviennent auprès des familles lorsque la sécurité ou le bon développement d'un enfant sont en jeu. Mais ce ne sont pas tous les travailleurs sociaux qui font ce travail.

Beaucoup d'autres types d'emploi existent pour les travailleurs sociaux. Par exemple, certains viennent en aide aux **personnes âgées** ou encore aux femmes victimes de **violence conjugale**.

D'autres **agissent parfois comme médiateurs familiaux**. En cas de séparation, ils aident les familles à trouver une entente qui tient compte des intérêts de chacun des conjoints et de leurs enfants.

TÂCHES

- **Rencontrer les personnes en besoin** (seuls ou en groupe), pour évaluer leur situation;
- Les **conseiller** et les aider à **développer des aptitudes** qui pourraient leur permettre de régler leurs problèmes eux-mêmes;
- **Construire** des programmes d'aide;
- **Fournir des services** de médiation familiale.

...

FORMATION



Un baccalauréat ou une maîtrise en travail social ou en service social. Plusieurs universités au Québec offrent ces formations.

Pour exercer cette profession, il faut être membre de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec.

La technique en travail social ne permet pas d'obtenir le titre de travailleur social. Cette formation mène toutefois vers des emplois dont les tâches peuvent être proches de celles des travailleurs sociaux.



Des bourses existent pour aider les élèves autochtones à continuer leurs études! Consulte notre fiche « **De l'aide pour payer les études** » pour en savoir plus.

SALAIRE



Le salaire d'un travailleur social peut varier en fonction de son milieu de travail et de son expérience. Il varie généralement entre 22 \$ et 41 \$ de l'heure.

QUALITÉS RECHERCHÉES



- **Être débrouillard** ;
- **Écouter et communiquer**, pour comprendre les problèmes des gens et leur proposer des solutions ;
- **S'ouvrir aux autres et respecter leurs valeurs**. Une partie de son travail consiste à examiner les réalités sociales sans les juger ;
- **S'intéresser à la défense des droits** de la personne.

MILIEU DE TRAVAIL



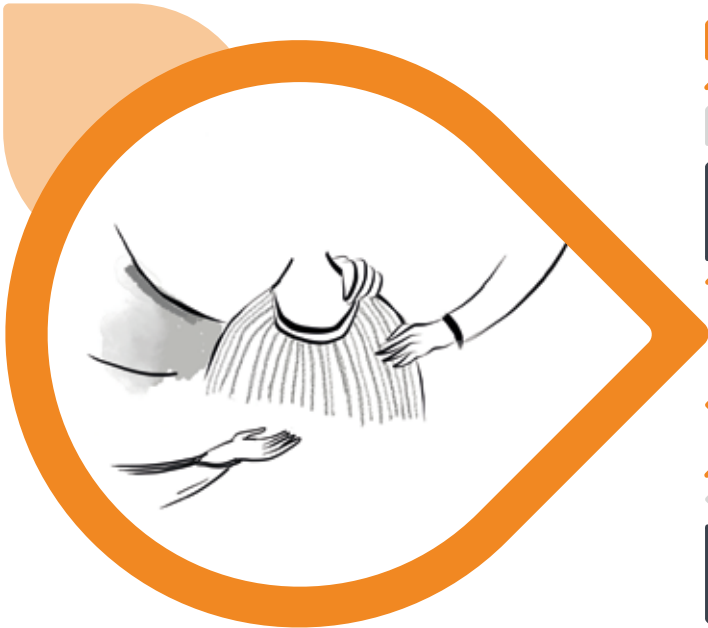
Les travailleurs sociaux agissent entre autres dans les organismes communautaires, les établissements de santé, les centres d'hébergement, les centres jeunesse, les prisons et les écoles.

POUR EN SAVOIR PLUS



- Le site d'information sur le marché du travail d'**Emploi Québec**.
- Le site de l'**Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec**.





Intervenant en toxicomanie

Comprendre - Aider
Accompagner

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Cégep ou université

PERSPECTIVES D'EMPLOI

Bonnes



RÔLE



L'intervenant en toxicomanie est là pour aider les personnes qui ont des problèmes de dépendance (ex. : alcool, drogue, jeux). Il aide ces personnes à reconnaître leurs problèmes et à les surmonter.

TÂCHES

- 
- **Évaluer** les forces, les faiblesses et le niveau de dépendance de ses clients;
 - **Animer des thérapies** de groupes;
 - **Donner des séances d'informations**;
 - **Aider les personnes** avec un problème de dépendance à se réinsérer dans la société;
 - **Organiser des activités** de prévention contre la dépendance.

QUALITÉS RECHERCHÉES

- 
- **Vouloir aider** les autres;
 - Être **ouvert d'esprit** afin de comprendre la situation difficile que vivent les personnes avec un problème de dépendance;
 - Avoir le **sens de l'organisation**;
 - **Communiquer** efficacement à l'oral et à l'écrit;
 - Avoir un bon **esprit d'analyse** et de raisonnement.

• • •

FORMATION

Il n'existe pas une formation spécifique pour devenir intervenant en toxicomanie. **Toute formation en relation d'aide** peut être pertinente.

Les employeurs demandent souvent soit :

- une formation universitaire (BAC, maîtrise ou doctorat en adaptation scolaire, criminologie, psychoéducation, psychologie, sciences de l'orientation, service ou travail social, sexologie, sociologie, sciences infirmières ou toxicomanie) ;
- un certificat de 1er cycle en toxicomanie ;
- une formation collégiale (soins infirmiers, techniques d'éducation spécialisée, techniques de travail social ou techniques d'intervention en délinquance) ;



Des bourses existent pour aider les élèves autochtones à continuer leurs études! Consultez notre fiche « **De l'aide pour payer les études** » pour en savoir plus.

SALAIRE

L'intervenant en toxicomanie gagne environ 35 000 \$ par année. Ce montant peut varier selon son ancienneté et son expérience.

MILIEU DE TRAVAIL

L'intervenant en toxicomanie peut travailler dans différents milieux comme des centres de réadaptation, des organismes communautaires, des centres jeunesse, des hôpitaux et même dans des écoles.

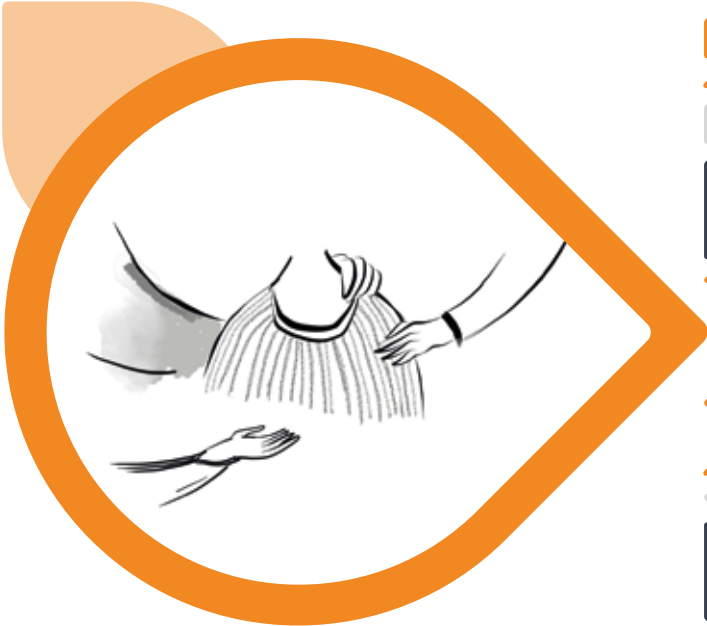
Il intervient seul ou au sein d'une équipe de travailleurs sociaux ou de la santé.

Selon le milieu de travail, il peut travailler une semaine normale ou sur des quarts de travail, y compris le soir et la fin de semaine. Il doit parfois se déplacer.

Le travail d'intervenant peut être difficile sur le plan émotif.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Le site d'information sur le marché du travail d'Emploi Québec (IMT en ligne)
- Le site de l'Association des intervenants en dépendance du Québec



Agent de probation ou de libération conditionnelle

Aider - Surveiller - Évaluer

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Université

PERSPECTIVES D'EMPLOI

Bonnes



RÔLE



L'agent de probation et l'agent de libération conditionnelle sont des alliés précieux pour les personnes reconnues coupables d'un crime au Québec (qu'on appelle contrevenants).

L'agent de probation est un employé du gouvernement provincial alors que l'agent de libération conditionnelle est employé par le gouvernement fédéral.

TÂCHES

- 
- **Rencontrer** les contrevenants pour comprendre leur situation et évaluer leurs besoins en vue de les aider à se réinsérer dans la société;
 - **Établir un plan d'intervention** pour diriger les contrevenants vers les ressources appropriées et les aider à se responsabiliser : trouver un emploi ou un logement, surmonter des problèmes de dépendance, etc.;
 - **Rédiger des rapports d'évaluation** sur le comportement de ces personnes ou sur les mesures appropriées à prendre pour favoriser leur réinsertion.
 - **Veiller au respect** des conditions de libération ou de probation;

Les **agents accompagnent et supervisent les personnes déclarées coupables** qui ont des conditions à respecter. Ces conditions peuvent être, par exemple, de ne pas contacter la victime, de ne pas boire d'alcool ou de respecter un couvre-feu. Si ces personnes ne respectent pas leurs conditions, elles pourraient être accusées d'un autre crime.

Ces agents ne doivent **pas perdre de vue les contrevenants** : ils sont donc régulièrement en contact avec ces personnes en liberté pour s'assurer qu'elles respectent leurs conditions.

• • •

FORMATION

Pour faire ce travail, il faut avoir obtenu un **baccalauréat** dans l'un de ces domaines:

- criminologie;
- psychologie ou psychoéducation;
- travail social ou service social;
- orientation ou information scolaire ou professionnelle;
- sexologie; ou
- une autre discipline liée à ce métier.

Le candidat doit aussi réussir un **processus de recrutement**. Une fois qu'un poste d'agent lui est offert, il doit suivre une **formation donnée par les services correctionnels**.

 Des bourses existent pour aider les élèves autochtones à continuer leurs études! Consultez notre fiche « **De l'aide pour payer les études** » pour en savoir plus.

SALAIRE

Le salaire d'un agent de probation va de 40 000\$ à 74 000\$ par année.

Le salaire de l'agent de libération conditionnelle varie de 58 000\$ à 81 000\$.

QUALITÉS RECHERCHÉES

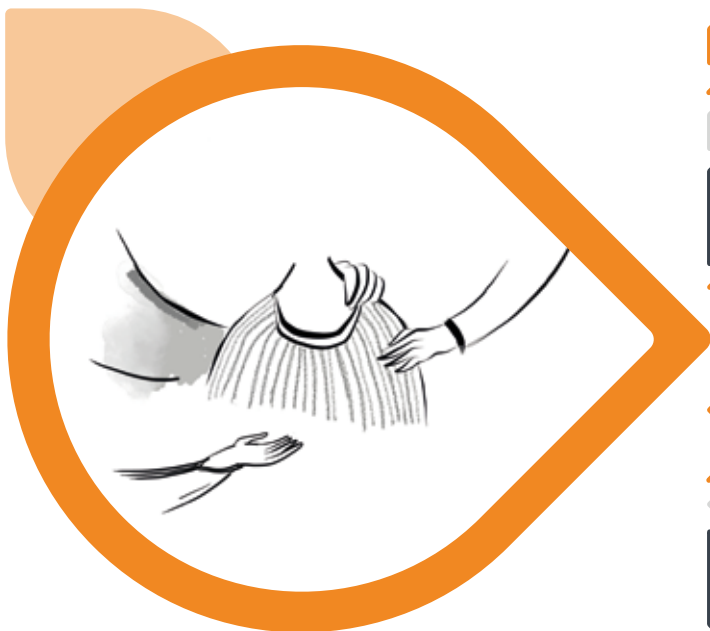
- **Avoir de grandes compétences interpersonnelles** pour gagner la confiance et le respect des contrevenants;
- **Faire preuve de fermeté** lorsque l'un d'eux tente de l'intimider ou de défier son autorité;
- **Faire preuve d'ouverture d'esprit**.

MILIEU DE TRAVAIL

L'agent travaille dans les prisons ou dans des bureaux situés, par exemple, dans les palais de justice. Il collabore avec des agents des services correctionnels, des travailleurs sociaux et d'autres intervenants.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Le site d'information sur le marché du travail d'**Emploi Québec** (IMT en ligne).



Agent d'intervention auprès des contrevenants autochtones

Aider - Collaborer - Accompagner

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Université ou formation et/ou expérience pertinente

PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les postes sont peu nombreux, mais sont majoritairement réservés aux Autochtones. Ces options de carrière ne sont pas à négliger!

RÔLE

Les agents d'intervention accompagnent les Autochtones déclarés coupables d'un crime (les contrevenants). Ils les aident pendant qu'ils sont en prison et lorsqu'ils en sortent.

Le rôle de ces agents est d'accompagner les contrevenants autochtones à se réinsérer dans la société. Ils offrent des services adaptés à la culture des Autochtones. Certains agents d'intervention facilitent les contacts entre les contrevenants et leur communauté

En plus de ces agents, il faut savoir que des aînés offrent aussi de l'accompagnement spirituel et culturel aux contrevenants autochtones.

PLUSIEURS TYPES D'EMPLOI

Le travail d'agent d'intervention se décline en quatre types d'emploi:

• AGENT DE LIAISON AUTOCHTONE

Rôle: Aide les Autochtones en prison (individuellement)

Tâches:

- **Fait le pont** entre le personnel des prisons, les détenus autochtones et leur communauté.
- **S'assure** que les Autochtones incarcérés aient droit à des services culturels et spirituels.
- **Travaille individuellement** avec les détenus autochtones **pour leur expliquer les règles** des services correctionnels et des libérations conditionnelles.

Milieu de travail: Prison et communauté autochtone

Salaire: Entre 54 000\$ et 71 000\$

• AGENT DE PROGRAMMES POUR AUTOCHTONES

Rôle: Aide les Autochtones en prison (en groupe)

Tâches:

- Prépare des cours de groupe adaptés aux détenus autochtones pour diminuer le risque de récidive;
- Motive les détenus autochtones dans leur processus de guérison;
- Évalue les progrès de chaque contrevenant;
- S'assure que les services donnés aux Autochtones soient adaptés à leurs réalités culturelles.

Milieu de travail: Prison ou communauté autochtone

Salaire: Entre 61 000\$ et 82 000\$

• AGENT DE DÉVELOPPEMENT AVEC LA COMMUNAUTÉ

Rôle: Aide les Autochtones qui veulent retourner dans leur communauté à leur sortie de prison.

Tâches:

- Élabore un plan avec les détenus autochtones et leur communauté pour favoriser la réinsertion sociale;
- Prépare un réseau d'accompagnement dans les communautés autochtones pour accueillir les contrevenants.

Milieu de travail: Prison et communauté autochtone

Salaire: Entre 61 000\$ et 82 000\$

• AGENT DE LIAISON AVEC LA COMMUNAUTÉ

Rôle: Aide les Autochtones qui sont sortis de prison.

Tâches:

- Accompagne et soutient les détenus autochtones à se réinsérer une fois sortis de prison;
- Aide les contrevenants à définir leurs besoins et à trouver des ressources;
- Sert d'intermédiaire entre la prison et les communautés;
- Collabore avec les aînés pour organiser des cérémonies et des activités culturelles.

Milieu de travail: Communauté autochtone

Salaire: Entre 54 000\$ et 71 000\$

FORMATION



Il n'existe pas de formation particulière pour pratiquer l'un de ces quatre métiers.

En général, un diplôme universitaire dans un domaine relié est nécessaire. Toutefois, une personne pourrait aussi être embauchée comme agent d'intervention si son niveau d'études, de formation et d'expérience sont pertinents.



Des bourses existent pour aider les élèves autochtones à continuer leurs études! Consulte notre fiche « **De l'aide pour payer les études** » pour en savoir plus.

QUALITÉS RECHERCHÉES



- **Avoir de bonnes compétences interpersonnelles** pour encourager les contrevenants à s'impliquer dans leur réinsertion;
- **Faire preuve d'ouverture d'esprit et de respect** pour intervenir efficacement auprès de tous les contrevenants, peu importe leur passé et les actes qu'on leur reproche;
- **Écouter et communiquer** pour comprendre les problèmes et proposer des solutions adaptées;
- **Faire preuve de fermeté** lorsque l'un d'eux tente de l'intimider ou de défier son autorité.

POUR EN SAVOIR PLUS

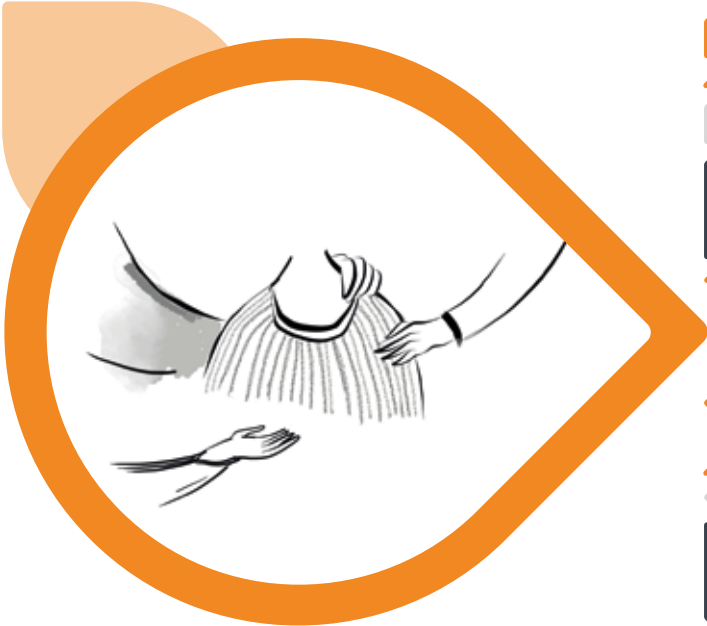


Le site de **Service correctionnel Canada** présente les emplois propres aux Autochtones dans le milieu carcéral canadien.

Je veux aider!

Agent d'intervention auprès des contrevenants autochtones





Conseiller parajudiciaire

Aider - Accompagner
Informer

NIVEAU DE SCOLARITÉ
Secondaire

PERSPECTIVES D'EMPLOI
Limitées

RÔLE

Le conseiller parajudiciaire aide les Autochtones impliqués dans le système judiciaire criminel et pénal. Que l'Autochtone soit accusé, victime ou témoin d'une infraction, il peut faire appel aux services du conseiller parajudiciaire pour mieux comprendre le système de justice et être accompagné dans ses démarches.

TÂCHES

- **Accompagner les Autochtones** tout au long du processus judiciaire, notamment en leur expliquant :
 - leurs droits;
 - leurs responsabilités; et
 - le fonctionnement de la cour.
- **S'assurer qu'ils reçoivent un traitement juste** et équitable tout au long du processus;
- **Informers les intervenants du système judiciaire** des particularités, des coutumes et des valeurs spécifiques aux accusés autochtones;
- **Écrire des rapports** pour aider les juges à décider quelle peine imposer aux Autochtones reconnus coupables.

FORMATION



Il n'existe pas de formation particulière pour devenir conseiller parajudiciaire. Par contre, une 5^{ème} secondaire sera généralement demandé. Avoir une formation dans un domaine relié au métier de conseiller parajudiciaire peut être un atout.

Le conseiller doit être Autochtone et il peut lui être nécessaire de parler plusieurs langues (dont au moins une langue autochtone).



Des bourses existent pour aider les élèves autochtones à continuer leurs études! Consultez notre fiche « **De l'aide pour payer les études** » pour en savoir plus.

QUALITÉS RECHERCHÉES



- **Avoir une bonne écoute** pour comprendre les besoins des gens, les rassurer et les guider vers les bonnes ressources;
- **S'intéresser à la défense des droits** de la personne;
- **Vouloir venir en aide** aux Autochtones confrontés au système judiciaire;
- **Être autonome et dynamique**, puisque le conseiller gère souvent seul ses dossiers.

MILIEU DE TRAVAIL



Le conseiller parajudiciaire accompagne ses clients à la cour. Il peut aussi les rencontrer dans d'autres contextes. Il ne travaille pas pour le gouvernement. Au Québec, c'est le SPAQ (Services parajudiciaires autochtones du Québec) qui embauche le conseiller parajudiciaire. Le SPAQ est un organisme sans but lucratif.

Il est possible qu'un conseiller s'occupe de plusieurs régions. Dans ce cas, il doit être prêt à voyager.

De plus, son horaire doit être flexible. Il arrive qu'un conseiller travaille le soir et les fins de semaine.

SALAIRE



Un conseiller parajudiciaire peut gagner entre 18 et 22 dollars de l'heure selon son expérience.

POUR EN SAVOIR PLUS

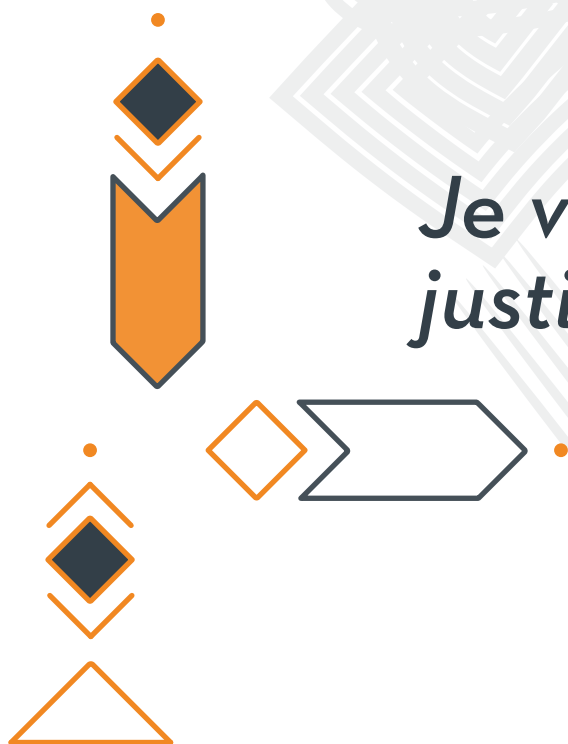


- Le site Web de **Services parajudiciaires autochtones du Québec** (S.P.A.Q.)





**Je veux que
*justice soit rendue!***



Notaire

Conseiller - Rédiger
Concilier

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Université

PERSPECTIVES D'EMPLOI

Bonnes



RÔLE

Le notaire est un **professionnel du droit**. Il accompagne ses clients dans **différents moments de leur vie personnelle ou professionnelle** : mariage, achat d'une propriété, démarrage d'une entreprise, transactions financières, décès, etc.

Contrairement à l'avocat, il ne peut pas représenter ses clients devant le tribunal lorsqu'il y a une contestation. Par contre, on lui demande parfois d'agir comme **médiateur** pour tenter de régler des conflits avant qu'ils ne soient soumis à un tribunal : dans le cas d'un divorce ou d'une querelle de voisinage, par exemple.

TÂCHES

- **Donner des conseils juridiques** à ses clients pour éviter ou résoudre des conflits;
- **Rédiger des documents importants** comme un testament, un contrat de mariage ou une hypothèque de maison;
- **S'assurer que des transactions importantes d'argent se fassent de manière sécuritaire** (dans les cas de ventes de maisons par exemple);
- **Représenter ses clients devant les tribunaux**, lorsqu'il n'y a pas de contestation entre les personnes impliquées.

FORMATION

Pour devenir notaire, il faut obtenir un **baccalauréat en droit**, puis une **maîtrise en droit notarial**.

Il faut ensuite:

- Suivre la **formation professionnelle** de la Chambre des notaires; et
- Être **inscrit au tableau de la Chambre des notaires**.



Des bourses existent pour aider les élèves autochtones à continuer leurs études! Consultez notre fiche « **De l'aide pour payer les études** » pour en savoir plus.

SALAIRE

Le **salairé annuel du notaire varie de 30 000\$ à plus de 100 000\$**. Il dépend de son statut de salarié, d'associé ou de travailleur autonome, mais aussi du nombre d'heures travaillées et des honoraires facturés.

En général, **plus un notaire accumule de l'expérience et de la clientèle, plus ses revenus sont élevés**.

QUALITÉS RECHERCHÉES

- **Communiquer efficacement** à l'écrit et à l'oral;
- **Faire preuve d'une grande capacité d'écoute** afin de susciter la confiance des clients, de les comprendre et de pouvoir leur poser les bonnes questions;
- **Agir avec impartialité** et tenir compte des droits de toutes les personnes impliquées dans un dossier;
- **Savoir analyser l'information**, pour être en mesure d'aider ses clients.

MILIEU DE TRAVAIL

En général, le notaire travaille dans un bureau. Il œuvre seul ou en équipe, parfois au sein d'une entreprise. Il peut être amené à se déplacer pour rencontrer ses clients, d'autres professionnels ou pour aller au tribunal. Il travaille généralement 40 heures ou plus, en semaine, mais aussi les soirs et fins de semaine, selon les besoins de ses clients.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Le site de la Chambre des notaires du Québec.
- Le site d'information sur le marché du travail d'Emploi Québec (IMT en ligne).

Avocat

Représenter - Conseiller
Négociateur

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Université

PERSPECTIVES D'EMPLOI

Bonnes



RÔLE

Un beau parleur en toge qui passe son temps à argumenter devant le juge? Pas vraiment! L'avocat a des rôles très diversifiés. Il passe souvent beaucoup plus de temps à écrire et à négocier qu'à plaider au tribunal.

L'avocat peut travailler dans des domaines très différents (droit criminel, droit du travail, droits ancestraux et revendications territoriales, etc.).

Il aide ses clients à comprendre leurs droits et trouve des réponses à leurs questions juridiques. Par exemple, un conseil de bande peut le consulter pour savoir comment adopter un règlement sur une question en particulier.

Il peut aussi agir comme médiateur par exemple, lorsqu'il s'agit de déterminer la garde des enfants à la suite d'un divorce. Il ne prend alors pas parti pour un parent ou l'autre, mais les amène plutôt à s'entendre.

QUALITÉS RECHERCHÉES

- Être doté d'une grande **rigueur de travail**;
- **Convaincre les autres** des arguments en faveur de son client;
- **Comprendre et considérer le point de vue des autres** afin de trouver un terrain d'entente dans le cadre d'une négociation;
- **Avoir une bonne écoute** pour susciter la confiance des clients, les comprendre et pouvoir leur poser les bonnes questions, même dans des circonstances difficiles;
- **Réagir aux imprévus** rapidement et efficacement.

• • •

TÂCHES



- **Conseiller et aider** ses clients à comprendre et à respecter les lois;
- **Négocier** pour essayer de régler des conflits;
- **Analyser** différentes situations et certains documents, comme des éléments de preuve ou encore la loi;
- **Représenter** ses clients devant les tribunaux;
- **Écrire** de nombreux documents juridiques, comme des contrats.

FORMATION



Pour devenir avocat au Québec, il faut tout d'abord obtenir un **baccalauréat** dans une faculté de droit.

Après le baccalauréat, le candidat doit passer les examens de l'École du Barreau du Québec, qui évalue les connaissances de tous les futurs avocats qui exerceront au Québec.

Enfin, il effectuera un stage professionnel de six mois avant d'être **assermenté**. Cette assermentation donne le droit à l'avocat de représenter des clients et de donner des conseils juridiques.



Des bourses existent pour aider les élèves autochtones à continuer leurs études! Consultez notre fiche « **De l'aide pour payer les études** » pour en savoir plus.

SALAIRE



Le salaire d'un avocat varie beaucoup en fonction de son expérience, du type de clients et de son genre de pratique. Certains ont un salaire annuel de 30 000\$ alors que d'autres peuvent gagner plus de 300 000\$.

MILIEU DE TRAVAIL



On trouve des avocats dans des entreprises, au gouvernement, dans des cabinets, au sein de certains organismes à but non lucratif. Certains travaillent à leur propre compte.

La journée type d'un avocat dépend de son genre de pratique. Par exemple, certains passent plusieurs heures dans leur bureau pour analyser de très longs contrats ou faire de la recherche. D'autres consacrent la plus grande partie de leur temps à rencontrer des clients et à les représenter au palais de justice.

Beaucoup d'avocats travaillent pendant de très longues heures!

POUR EN SAVOIR PLUS



- Le site du **Barreau du Québec** présente la profession d'avocat.
- Le site d'information sur le marché du travail d'**Emploi Québec** (IMT en ligne).



Juge

Diriger - Écouter - Décider

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Université

PERSPECTIVES D'EMPLOI

Limitées



RÔLE



On se l'imagine sévère, coiffé d'une longue perruque bouclée et armé d'un marteau de bois pour faire régner le silence dans le tribunal. Cette image du juge est pourtant dépassée. S'il est vrai qu'il incarne l'autorité, celle-ci s'accompagne de grandes responsabilités. Et il n'a pas besoin d'un marteau et d'une perruque pour les exercer!

Le juge préside les procès civils et criminels. Un peu comme un arbitre sur une patinoire, il doit s'assurer que les règles du jeu sont respectées dans la salle d'audience.

Les décisions d'un juge peuvent avoir un énorme impact dans la vie des gens. Pensons à la décision de déclarer une personne coupable d'un crime, ou encore à celle concernant la garde des enfants dans un cas de divorce.

TÂCHES



- **Gérer le déroulement du procès** et son échéancier, du début à la fin;
- **Diriger le procès** en s'assurant que les règles sont respectées;
- **Écouter les témoignages**, tant des témoins que des experts, et les arguments des avocats;
- **Analyser la preuve** – c'est-à-dire les informations qui lui ont été présentées lors du procès;
- **Décider** en rendant un jugement qui explique, entre autres, comment il est arrivé à cette conclusion.

FORMATION



Il n'existe pas d'« école de juges » au Canada.

Les juges **sont choisis parmi les avocats** qui sont membres du Barreau **depuis au moins 10 ans**.

C'est le gouvernement provincial ou fédéral, selon le tribunal, qui a le pouvoir de les nommer.

Les avocats choisis ont souvent passé une grande partie de leur carrière à plaider devant les tribunaux. Mais ce n'est pas une règle absolue.

Le dossier des candidats est scruté à la loupe: ils doivent posséder de grandes aptitudes juridiques et **avoir un parcours professionnel et personnel sans tache**.



Des bourses existent pour aider les élèves autochtones à continuer leurs études! Consultez notre fiche « **De l'aide pour payer les études** » pour en savoir plus.

SALAIRE



Les juges gagnent très bien leur vie.

Leur **salaire est public et fixé par la loi**. Il est déterminé sur une base annuelle, peu importe le nombre d'heures travaillées.

Le **revenu varie selon le tribunal** où travaille le juge. Par exemple, un juge de la Cour municipale ne gagne pas le même salaire qu'un juge de la Cour suprême du Canada. Toutefois, la majorité des juges touchent **plus de 200 000 \$ par année**.

MILIEU DE TRAVAIL



Le juge travaille **dans son bureau**, lorsqu'il analyse un dossier ou rédige un jugement, par exemple. Il passe le reste du temps **dans une salle d'audience**, où il dirige les procès.

Dans plusieurs régions du Québec, les problèmes juridiques sont réglés devant une **Cour itinérante**. Cela signifie que des juges se déplacent dans ces régions pendant plusieurs jours pour entendre différents cas. Ils se déplacent souvent en avion entre les différentes communautés desservies. Les juges sont accompagnés de plusieurs autres acteurs indispensables du procès: avocats, greffiers-audienciers, interprètes judiciaires, etc. Certaines communautés n'ont pas de salles d'audience. Les procès se font alors dans différents locaux, comme des écoles ou des centres communautaires.

Les grandes responsabilités du juge l'amènent souvent à travailler de **nombreuses heures**, et peuvent rendre son **travail stressant**. Il a beaucoup de pain sur la planche: **une énorme quantité de lecture et de rédaction** l'attendent presque toutes les semaines.

QUALITÉS RECHERCHÉES



- Avoir **un bon esprit d'analyse** et une profonde connaissance de la loi pour être en mesure de rendre la meilleure décision;
- **Écouter avec attention** et être attentif aux détails;
- Faire preuve d'une **parfaite neutralité** afin de rendre une décision juste.

POUR EN SAVOIR PLUS



- Le site de la **Cour du Québec** .
- Le site du **Commissariat à la magistrature fédérale Canada**.
- Le site du **Conseil de la magistrature du Québec**, celui du **Conseil canadien de la magistrature**, et celui de **l'Institut national de la magistrature**.

Je veux que justice soit rendue!

Juge



Technicien juridique

Rédiger - Rechercher
Collaborer

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Cégep

PERSPECTIVES D'EMPLOI

Bonnes



RÔLE



Le technicien juridique est à l'avocat ce que l'infirmier est au médecin. C'est un équipier indispensable.

Personne de confiance, il peut faire des recherches, recueillir des informations et donner son avis à un avocat ou un notaire. Mais pas à un client! En effet, il n'a pas le droit de donner des conseils juridiques ni de représenter quelqu'un devant un tribunal.

Le technicien est **polyvalent**. Sa formation technique lui permet d'accomplir toutes sortes de tâches utiles pour faire avancer les dossiers: faire des recherches approfondies, résumer des jugements ou des interrogatoires, etc. Son travail varie beaucoup selon qu'il est employé dans un petit cabinet ou au sein d'une grande entreprise!

TÂCHES



- **Rédiger des ébauches de documents juridiques** qu'un avocat finalisera ensuite;
- **Faire des recherches** dans les lois, les jugements, les livres de droit et les registres, pour trouver des arguments destinés à convaincre un juge, par exemple;
- **Accomplir des tâches de secrétariat juridique**, surtout lorsqu'il travaille dans un petit cabinet.

FORMATION



Pour devenir technicien juridique, il faut généralement obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques juridiques. Cette formation d'une durée de trois ans se donne en français et en anglais dans plusieurs établissements collégiaux du Québec, tant publics que privés. Elle permet aussi d'accéder à d'autres emplois au sein des tribunaux, des organismes publics et des gouvernements (voir la fiche greffier-audiencier par exemple).

Certains employeurs n'exigent pas ce diplôme et forment eux-mêmes leurs techniciens juridiques.



Des bourses existent pour aider les élèves autochtones à continuer leurs études! Consultez notre fiche « **De l'aide pour payer les études** » pour en savoir plus.

SALAIRE



Le salaire d'un technicien juridique varie en fonction de son expérience, de ses responsabilités et du type d'employeur : entreprise, gouvernement, bureau d'avocats, etc.

Un débutant peut toucher un peu plus de 30 000\$ par an. Certains techniciens juridiques expérimentés œuvrant dans de grands cabinets gagnent jusqu'à 85 000 \$ par an.

QUALITÉS RECHERCHÉES



- **Avoir le souci du détail.** Il recherche des informations pointues. L'avocat ou le notaire doit pouvoir se fier à son travail!
- **Avoir de bonnes capacités de rédaction.**
- **Savoir analyser et résumer l'information.** Il doit bien comprendre la loi et les jugements, et être capable d'identifier les informations pertinentes.

MILIEU DE TRAVAIL



Le technicien juridique peut travailler dans une grande variété d'endroits, comme : un bureau d'avocats ou de notaires, un service de recherche juridique, une administration municipale ou gouvernementale, une entreprise, etc.

POUR EN SAVOIR PLUS



- Le site d'information sur le marché du travail d'**Emploi Québec** (IMT en ligne).
- Le site de l'**Association canadienne des parajuristes**.
- Le site **Tout Pour Réussir** explique en profondeur les tâches du technicien juridique.





*Je veux
que ça roule!*



Greffier

Planifier - Rédiger
Mettre en ordre

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Cégep

PERSPECTIVES D'EMPLOI

Limitées



RÔLE



«Déclarez-vous sous serment que vous direz **la vérité, toute la vérité et rien que la vérité?**» La personne qui fait prêter ce serment aux témoins se nomme le greffier-audiencier.

Le greffier-audiencier est en quelque sorte la « mémoire du procès ». Il doit rédiger un document officiel important : le procès-verbal. Il note de façon détaillée le déroulement des différentes étapes. Difficile ensuite de contredire ce qui s'est passé devant le juge!

Il est aussi responsable du « dossier de cour ». Ce dossier contient tous les documents du procès: il est parfois composé de plusieurs boîtes de paperasse!

TÂCHES



- **S'assurer que les avocats et les témoins sont présents** le jour de l'audience;
- **Planifier les dates d'audiences** avec les avocats;
- **Rédiger** le procès-verbal;
- **Préparer et maintenir en ordre** le dossier de cour.

FORMATION



Aucune formation spécifique n'est requise pour pratiquer le métier de greffier-audencier.

Toutefois, un **diplôme d'études collégiales en techniques juridiques** ou **trois années d'expérience en secrétariat juridique** peuvent parfois être exigés.



Des bourses existent pour aider les élèves autochtones à continuer leurs études! Consultez notre fiche « **De l'aide pour payer les études** » pour en savoir plus.

SALAIRE



Les greffiers-audenciers gagnent entre **32 000 \$ à 46 000 \$ par année**, sur une base de 35 heures par semaine.

Le salaire du greffier-audencier peut varier. En effet, il est sur appel selon les besoins du tribunal : il ne travaille donc pas toujours 35 heures par semaine.

QUALITÉS RECHERCHÉES



- Avoir le **souci du détail**;
- **Rédiger des textes** sans fautes avec minutie;
- Avoir le **sens de l'organisation**;
- **Faire preuve d'entregent et bien se présenter** sont des atouts essentiels du travail avec le public.

MILIEU DE TRAVAIL



Le greffier-audencier est un **employé du gouvernement**. Il travaille dans les différentes cours de justice. Il passe la majorité de son temps **dans une salle d'audition**, assis à son bureau situé devant le juge.

Le greffier-audencier **travaille sur appel**, c'est-à-dire selon les besoins des tribunaux. Son **horaire de travail varie d'une semaine à l'autre**. Lorsque les tribunaux sont moins occupés, par exemple durant l'été, le greffier-audencier peut se retrouver sans travail.

POUR EN SAVOIR PLUS



- Le site du **ministère de la Justice du Québec** propose une courte description du métier de greffier-audencier.
- Le site **InforouteFPT.org** présente dans le détail le programme du diplôme d'études collégiales en techniques juridiques.



Interprète judiciaire en langue autochtone

Écouter - Comprendre
Traduire fidèlement

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Aucun

PERSPECTIVES D'EMPLOI

Bonnes



RÔLE

L'interprète joue un rôle important dans le système judiciaire. Son expertise fait tomber des barrières : elle permet à tous de faire valoir leurs droits devant les tribunaux, peu importe la langue qu'ils parlent. D'ailleurs, le droit à l'assistance d'un interprète est inscrit dans la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Par exemple, si une personne témoigne dans une langue autochtone, l'interprète écoute ce qu'il dit et le traduit à voix haute, en français ou en anglais. Il doit le faire de manière neutre, sans prendre parti.

Au Québec, des interprètes sont surtout sollicités pour traduire le français et l'anglais, mais il arrive souvent qu'ils doivent traduire une langue autochtone.

TÂCHES

- **Se préparer** adéquatement, avant de se présenter en cour, en révisant le vocabulaire en lien avec la cause qui sera entendue;
- **Écouter** très attentivement ce qui est dit dans une certaine langue par un témoin, un expert, un avocat ou un juge, par exemple;
- **Exprimer** fidèlement dans une autre langue ce qui vient d'être dit.

FORMATION



La pratique du métier d'interprète judiciaire n'exige **aucune formation particulière**.

Plusieurs universités québécoises proposent un programme de **baccalauréat en traduction**. L'Université d'Ottawa a mis en place une **maîtrise spécialisée en interprétation**.

Une formation en droit n'est pas un prérequis, mais peut être un atout.

Pour devenir interprète judiciaire **agréé**, il faut devenir membre de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (l'OTTIAQ). Mais il n'est pas nécessaire d'obtenir ce titre pour exercer le métier d'interprète judiciaire.

Pour exercer leur métier, les interprètes judiciaires ont intérêt à s'inscrire auprès du **Service d'interprétation et de traduction judiciaires**. Une entrevue et des examens peuvent être exigés. Les candidats autochtones passent à travers un processus de sélection différent des autres interprètes.



Des bourses existent pour aider les élèves autochtones à continuer leurs études! Consultez notre fiche « **De l'aide pour payer les études** » pour en savoir plus.

QUALITÉS RECHERCHÉES



- **Travailler avec beaucoup de rigueur**. Le choix des mots est important et il faut être capable de traduire le plus fidèlement possible ce qui est dit;
- Rester **concentré pendant plusieurs heures**;
- Avoir de **bonnes capacités de communication** pour s'assurer que ce qui est traduit soit compris par tous.

MILIEU DE TRAVAIL



L'interprète judiciaire travaille principalement dans un tribunal. De temps à autre, il peut aussi accompagner des professionnels du droit pour intervenir dans une réunion ou une session de négociation, par exemple.

Au cours d'un procès, il est amené à s'exprimer devant plusieurs personnes: un juge, des avocats, des témoins, et même un jury.

L'interprète judiciaire accomplit un travail exigeant et parfois stressant. Il doit rester concentré tout au long de ses interventions. À l'occasion, on peut lui demander de traduire un vocabulaire technique ou très compliqué.

SALAIRE



L'interprète judiciaire est généralement un **travailleur autonome**. Son salaire dépend donc du nombre de contrats qu'il décroche.

Ces contrats proviennent le plus souvent du service d'interprétation et de traduction judiciaire **d'un palais de justice**, dans le cadre d'un procès. Dans ce cas, le salaire peut aller de 24\$ à 30\$ de l'heure sans diplôme universitaire. Si l'interprète possède un diplôme universitaire, il peut gagner de 33\$ à 43\$ de l'heure.

Pour les interprètes offrant leurs services auprès d'une communauté autochtone dans le cadre des activités d'une cour itinérante au nord du 50^e parallèle (régions de la Côte-Nord, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Nord-du-Québec), le salaire horaire est de 29\$ à 35\$ sans diplôme universitaire et de 37\$ à 48\$ avec un diplôme universitaire.

Il arrive aussi que le **secteur privé** engage un interprète. Un bureau d'avocats peut avoir besoin de ses services lors d'un interrogatoire à l'extérieur du tribunal, par exemple. Dans ce cas, le salaire peut varier.

Rares sont les interprètes judiciaires qui ne vivent que de ce métier, difficile à pratiquer au quotidien. Bien souvent, ils ont un autre métier en même temps.

POUR EN SAVOIR PLUS



- Le site de l'**Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (l'OTTIAQ)**.
- Le site de **Service Canada** présente les métiers de traducteurs, terminologues et interprètes.
- Le **Journal du Barreau** a publié un article sur les réalités du métier d'interprète judiciaire (disponible en ligne).

Je veux que ça roule!

Interprète judiciaire en langue autochtone



Adjoint juridique

Accueillir - Organiser
Rédiger

NIVEAU DE SCOLARITÉ
Secondaire

PERSPECTIVES D'EMPLOI

Bonnes

(Excepté dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec où les perspectives d'emploi sont limitées.)



RÔLE

L'adjoint juridique aide l'avocat, le notaire ou le juge avec qui il travaille. Il gère **plusieurs dossiers en même temps**, tout en gardant un œil sur les **délais**. Il est aussi chargé d'accueillir et de rassurer des personnes aux prises avec des problèmes juridiques. L'adjoint juridique effectue aussi des **tâches de secrétariat**.

TÂCHES

- **Répondre au téléphone** et accueillir les clients;
- **Rédiger et mettre en page** des lettres et des documents juridiques;
- **Organiser** un agenda.

QUALITÉS RECHERCHÉES

- **Maîtriser la langue.** Il faut aimer lire et savoir rédiger.
- **Savoir être discret.** Les clients confient des secrets qu'il faut savoir garder.
- **Avoir le sens de l'organisation.** Il y a parfois beaucoup de clients à servir, des délais à respecter, et il faut savoir garder le fil.
- **Être rigoureux.** Le droit est une affaire de précision. Il faut avoir le souci du détail!

FORMATION



On devient adjoint juridique après avoir obtenu **une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) en secrétariat juridique**.

Dans plusieurs villes du Québec, des écoles offrent ce programme de 450 heures, en anglais et en français, dans le réseau public et dans le réseau privé.

Pour être admis dans ce programme, il faut d'abord obtenir un **diplôme d'études professionnelles en secrétariat (DEP)** ou avoir une **expérience de travail** jugée équivalente.

Certains employeurs engagent aussi des techniciens juridiques (voir la fiche sur le technicien juridique) en tant qu'adjoints, surtout dans des petits bureaux.



Des bourses existent pour aider les élèves autochtones à continuer leurs études! Consultez notre fiche « **De l'aide pour payer les études** » pour en savoir plus.

SALAIRE



Le revenu d'un adjoint juridique **varie** en fonction de son expérience et du lieu d'emploi.

Le salaire moyen à la sortie de l'école se situe entre 30 000 \$ et 35 000 \$ par année. **Dans un grand cabinet d'avocats**, un adjoint juridique expérimenté pourra toucher plus de 60 000 \$ par année.

MILIEU DE TRAVAIL



Les adjoints peuvent travailler:

- Dans les bureaux d'avocats ou de notaires;
- Àuprès des juges;
- Dans les services du gouvernement;
- Dans les entreprises;
- etc.

Dans ces environnements, **la pression peut être forte**, surtout à la veille d'un procès ou lorsqu'il y a beaucoup de dossiers à traiter en même temps! Par contre, les horaires de travail sont raisonnables, même dans les grands bureaux d'avocats.

POUR EN SAVOIR PLUS



- Le site d'information sur le marché du travail d'**Emploi Québec** (IMT en ligne).
- Le site Web du programme de secrétariat juridique de l'**École des métiers de l'informatique, du commerce et de l'administration (Emica)**.





Huissier de justice

Saisir - Constater
Transmettre

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Cégep ou université

PERSPECTIVES D'EMPLOI

Bonnes

RÔLE

Vous l'imaginez comme un gros bras insensible? Ce n'est pas le cas. L'huissier de justice est **un professionnel du droit**, capable d'intervenir en situation de crise.

D'où lui vient cette fausse réputation? **Des missions parfois pénibles** qu'il doit régulièrement remplir, comme expulser des locataires qui n'ont pas payé leur loyer ou saisir les biens d'une personne endettée.

Mais ces tâches ne doivent pas masquer **le rôle d'intermédiaire et de négociateur que remplit l'huissier de justice**. Il passe une partie de son temps à **trouver des solutions**, dans des circonstances souvent difficiles (faillite, divorce, chômage, etc.).

L'**huissier de justice côtoie de près les réalités sociales**. Parfois, il se trouve face à des personnes en difficulté qu'il doit forcer à faire ce qu'elles ne veulent pas faire. Par exemple, il peut saisir les meubles d'une personne qui ne paie pas ses dettes.

TÂCHES

- **Remettre directement des documents juridiques à des personnes.** Par exemple, il est souvent chargé de remettre à quelqu'un les documents qui l'obligent à se présenter devant un tribunal;
- **Faire respecter des décisions de justice.** Il peut par exemple être amené à expulser un locataire qui ne paie plus son loyer;
- **Constater officiellement certaines situations.** Par exemple, constater qu'un voisin fait trop de bruit ou qu'un appartement est en mauvais état. Le constat qu'il rédige peut ensuite servir de preuve en justice;
- **Récupérer de l'argent qui est dû ou se faire remettre volontairement un bien.** Par exemple, une entreprise lui demande de récupérer une auto, quand l'acheteur ne paie plus ses mensualités.

FORMATION



L'huissier de justice doit détenir un **diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques juridiques** ou un **diplôme de premier cycle universitaire en droit**.

Pour exercer, il doit **obtenir un permis délivré par la Chambre des huissiers de justice du Québec**, qui est l'ordre professionnel exclusif des huissiers de justice.

Pour obtenir ce permis, il doit :

- suivre une formation professionnelle de cinq semaines;
- effectuer un stage supervisé de six mois;
- réussir un examen professionnel.

Par la suite, l'huissier de justice doit suivre **une formation continue de 12 heures pour chaque période de 2 ans**. Cela lui permet de suivre l'évolution de sa profession et de maintenir et développer ses compétences.



Des bourses existent pour aider les élèves autochtones à continuer leurs études! Consultez notre fiche « **De l'aide pour payer les études** » pour en savoir plus.

SALAIRE



Il est difficile de préciser le revenu moyen d'un huissier de justice qui exerce sa profession au Québec.

En effet, cette rémunération varie beaucoup selon que l'huissier:

- reçoit des **honoraires** (dans la plupart des cas); ou
- reçoit un salaire fixe parce qu'il est employé au sein d'un bureau d'huissiers.

S'il travaille seul, en tant que **travailleur autonome**, ses revenus dépendent de la quantité de travail qu'il effectue. S'il signe un accord avec un bureau d'huissiers qui lui assure du travail, ce bureau lui remet un pourcentage de ses honoraires.

Ces revenus peuvent **aussi varier** si l'huissier accepte de faire de longues semaines de travail – parfois jusqu'à 50 ou 60 heures – et de travailler les fins de semaine.

QUALITÉS RECHERCHÉES



- Faire preuve de **diplomatie** et de **fermeté**, face à des personnes en crise et peu disposées à respecter leurs engagements;
- Démontrer un **grand sang-froid**;
- **Respecter des règles** strictes et agir avec honnêteté et rigueur.

MILIEU DE TRAVAIL



L'huissier de justice travaille **en bureau**, parfois seul ou au sein d'une équipe. Il se déplace beaucoup **en automobile**. Il peut être amené à pratiquer **tôt le matin ou tard le soir** et parfois même les **fin de semaine**.

POUR EN SAVOIR PLUS



- Le site de **InforouteFPT.org** offre de nombreuses informations sur le diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques juridiques.
- Le site d'information sur le marché du travail d'**Emploi Québec** (IMT en ligne).
- Le site de la **Chambre des huissiers de justice du Québec**.

Je veux que ça roule!

Huissier de justice





Huissier - audiencier

Accueillir - Préparer
Faire respecter

NIVEAU DE SCOLARITÉ
Secondaire

PERSPECTIVES D'EMPLOI
Limitées



RÔLE

« Silence! Veuillez vous lever. La Cour est ouverte. »

La personne qui est chargée de prononcer ces mots au début de chaque audience au tribunal se nomme huissier-audiencier.

Cet employé discret joue un rôle important dans **le bon déroulement des activités judiciaires**.

Avant l'arrivée du juge, **c'est lui qui vérifie que tout est en place** pour que l'audition se déroule correctement. La salle est-elle prête? Le matériel nécessaire est-il disponible? Les avocats sont-ils arrivés? C'est également lui qui escorte le juge de son bureau vers la salle d'audience.

Pendant l'audience, l'huissier-audiencier **doit s'assurer que toutes les personnes présentes dans la salle se comportent correctement**. On lui demande d'accompagner les témoins, mais aussi d'être au service du juge: par exemple, il sera chargé de faire des photocopies pour lui, au besoin.

TÂCHES

- **S'assurer de l'ordre** à la cour;
- **Escorter le juge** jusqu'à la salle d'audience et lui rendre service;
- **Accompagner les témoins**.

FORMATION



Il n'existe **pas de programme de formation** spécifique permettant de devenir huissier-audencier.

Pour le recrutement, le ministère de la Justice du Québec demande un **certificat d'études secondaires** équivalant à une 3^e année du secondaire. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par deux années d'expérience de travail.

Le recrutement s'effectue par **une sélection des personnes inscrites à la banque de candidatures** du ministère.

QUALITÉS RECHERCHÉES



- **Accepter les règles et les faire respecter.** L'huissier-audencier doit bien connaître les règles à suivre à l'intérieur d'une salle d'audience;
- **Se montrer serviable;**
- Posséder de **bonnes aptitudes au travail d'équipe;**
- **S'exprimer correctement;**
- **Être discret** en tout temps.

MILIEU DE TRAVAIL



Le travail de l'huissier-audencier est occasionnel et sur appel. Les horaires varient donc d'une semaine à l'autre selon les besoins des tribunaux.

POUR EN SAVOIR PLUS



- Le site d'information sur le marché du travail d'**Emploi Québec** (IMT en ligne) présente une fiche détaillée sur les Commis des services judiciaires (qui est une autre façon d'appeler les huissiers-audenciers).





\$



*De l'aide pour
payer tes études*

De l'aide pour payer tes études



DE L'AIDE POUR PAYER LES ÉTUDES



Des bourses d'études réservées aux Autochtones qui souhaitent continuer leurs études après le secondaire? Ça existe!

Voici de l'information à ce sujet :

• Pour tous les domaines d'étude

Les **membres inscrits des Premières Nations** qui souhaitent continuer leurs études après le secondaire peuvent demander de [l'aide du gouvernement du Canada](#).

Peu importe le domaine d'études, ils peuvent recevoir des bourses s'ils suivent un :

- programme d'un cégep pour obtenir un diplôme ou un certificat (ex : un diplôme d'études collégiales); ou
- programme de premier cycle à l'université (ex. : un baccalauréat); ou
- programme de formation professionnelle (ex. : une attestation de spécialisation professionnelle).

INTÉRESSÉ? Pour savoir quels sont les critères de sélection et comment faire la demande, il suffit de communiquer avec ton conseil de bande!

D'autres bourses pour Autochtones (inscrits et non-inscrits) existent!

Ces 2 sites Web sont très utiles pour les connaître :

- Le site Outil de recherche de bourses pour les Autochtones du gouvernement du Canada
- Le site Indspire (voir la section «For students»)

• Pour les études en droit

Des études en droit sont nécessaires ou utiles pour plusieurs métiers (ex. : avocat, notaire, huissier de justice, juge ou traducteur juridique).

Des bourses existent pour aider spécifiquement les étudiants autochtones qui souhaitent faire des études en droit. Entre autres, le [gouvernement du Canada](#) offre des bourses aux Métis et aux «Indiens non-inscrits» qui veulent faire des études dans ce domaine. Le formulaire de demande de bourse est disponible sur le [site Indspire](#).

Intéressé par le métier d'avocat? Tous les Autochtones qui en font la demande reçoivent une bourse après leur Barreau.

SANS OUBLIER LES AUTRES PROGRAMMES DE BOURSES

Il existe aussi des programmes de prêts et bourses pour tous. Pour les trouver, rendez-vous sur :

- les sites Web des cégeps et universités; ou
- sur le site de [l'aide financière aux études](#) du gouvernement du Québec.

